

ASSURANCES AMI : LES ACTIONNAIRES DE RÉFÉRENCE SE PROPOSENT D'INJECTER 70 MD POUR RENFORCER LES FONDS PROPRES



Le Conseil d'Administration de l'AMI Assurances a décidé d'entamer les discussions avec les autorités de tutelle (le Comité Général des Assurances) en vue de consolider la situation financière de la compagnie par le renforcement de ses fonds propres. Cette action fait suite aux réserves formulées par l'autorité de tutelle relatives à une insuffisance minimum de 40 millions de dinars des provisions techniques de la compagnie.

Le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter les fonds propres de la compagnie de 70 millions de dinars pour couvrir les besoins supplémentaires de provisions et pour assurer le financement du développement de la compagnie.

Cette opération de renforcement des fonds propres portée par les actionnaires de référence (l'UGTT, le Groupe BNA et HBG Holding) sera accompagnée, avec l'avènement de la nouvelle Direction Générale (en place depuis décembre 2017), par la mise en œuvre d'un nouveau déploiement stratégique comportant principalement :

- La maîtrise des risques de la branche automobile ;
- Le développement des autres branches d'assurance ;
- L'utilisation efficace des canaux de distribution ;
- La maîtrise des frais de gestion ;
- La dynamisation du portefeuille de placements.

Source : tustex